



**Fondation Qualité Fleurier**

La haute horlogerie certifiée

## La première certification horlogère qualitative de montres terminées

La certification qualité Fleurier répond à un besoin normatif du marché et du client final pour une meilleure définition de l'horlogerie de qualité, adaptée aux exigences et avancées technologiques d'aujourd'hui.

De fait, la Fondation Qualité Fleurier, créée le 5 juin 2001, naît du projet commun des marques Chopard, Parmigiani Fleurier, Bovet Fleurier ainsi que de la manufacture Vaucher manufacture Fleurier de proposer l'établissement de nouveaux critères esthétiques et techniques destinés à la certification de montres terminées.

Structure autonome et indépendante, elle trouve sa légitimité grâce à la participation active des pouvoirs publics, dont La Confédération Suisse (SECO), l'Etat de Neuchâtel, la Commune de Fleurier, l'Association Région Val-de-Travers et la Fondation Philippe Jéquier.

Les principes :

Pour la première fois ouverte à tous les producteurs de haute horlogerie mécanique, suisses ou européens, la certification réunit un ensemble d'exigences assurant le client final d'une précision en toutes circonstances, d'une solidité et d'une durabilité éprouvée, ainsi que d'une qualité de finition esthétique exclusive.

Dès lors, La Fondation Qualité Fleurier a pour buts d'établir des critères de qualité technique et esthétique de construction horlogère ; de délivrer une attestation de qualité, sous forme de certificat écrit et de logo apposé sur le garde-temps et de contribuer, dans la mesure de ses moyens à la formation en haute horlogerie.

La procédure de certification, menée de manière objective par la commission technique indépendante des marques participantes, compte des conditions d'obtentions précises :

- Le mouvement doit être certifiée COSC
- Le mouvement doit avoir passé le test CHRONOFIABLE
- Le mouvement doit répondre à une qualité de finition esthétique exclusive
- La marche de la montre terminée doit être attestée par la machine FLEURITEST

Adaptés aux exigences d'efficacité et de rentabilité d'aujourd'hui, les tests se déroulent à Fleurier, dans les locaux de la Fondation, mais ils peuvent être délocalisés en tout autre lieu préalablement autorisé par la Fondation, la contrainte géographique ne rentrant pas dans les critères d'obtention de la certification (n.b. les données informatiques ainsi que le test du kit mouvement demeurent impérativement à Fleurier).

A l'issue du contrôle et en cas de réussite, un certificat est délivré pour chaque pièce testée, mentionnant son numéro de mouvement et de boîte. Le logo est apposé sur le mouvement et sur un élément de l'habillement, si souhaité.



**Fondation Qualité Fleurier**

La haute horlogerie certifiée

Les développements futurs de la certification Qualité Fleurier:

Adaptés aux avancées technologiques propre à notre époque, les critères de la certification Qualité Fleurier peuvent faire l'objet d'une révision sur proposition de la Commission technique ou du Conseil de Fondation, mais une double majorité de ces derniers est impérative pour toute modification.

Ouverte à la participation de nouvelles marques ou manufactures horlogères, l'obtention de la certification requiert le paiement d'un émolument de CHF 10'000.- par année et de CHF 45.- par montre certifiée. Chaque nouvelle marque ou manufacture a la possibilité de déléguer un technicien au sein des assesseurs de la Commission technique.

Afin de répondre de manière optimale à la demande, la Fondation Qualité Fleurier peut envisager la fabrication de plusieurs machines FLEURITEST.

In fine, la Fondation Qualité Fleurier n'exclut pas d'adopter un jour une certification pour le mouvement quartz.